Lettre de Christian Calmes aux membres du Conseil de la CEE (Bruxelles, 28 novembre 1960)

Légende: Par lettre du 28 novembre 1960, le secrétaire général du Conseil de la Communauté économique européenne (CEE), Christian Calmes, informe les membres du Conseil que l'accord de l'institution concernant la désignation du Comte de Casa Miranda en qualité de chef de la mission de l'Espagne auprès de la CEE a été acquis deux jours auparavant.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1960. Procédure d'ouverture d'une mission et de l'accréditation du chef de la mission de l'Espagne auprès de la CEE, CM2/1960-834.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_christian_calmes_aux_membres_du_conseil_de_la_cee_bruxelles_28_novembre_1960-fr-3928740a-fe8a-4928-b7e6-6e7a5909daae.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

Lettre de Christian Calmes aux membres du Conseil de la CEE (Bruxelles, 28 novembre 1960)

LETTRE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA C.E.E.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE
LE CONSEIL

Bruxelles, le 28 NOV 1960

DESTINATAIRES :

M. WIGNY
M. le Ministre Rep. du Gouv. français au sein du Conseil de la C.E.E.
M. SCHAUS

COPIES :

M. VAN DER MEULEN
M. GORSE
M. le Sec. Général du Comité Interminist. pour les Questions de Coopér. Economique
M. BORSCHETTE

Monsieur le Ministre,

Conformément à la procédure convenue entre le Conseil et la Commission de la Communauté Economique Européenne, relative à la désignation de chefs de missions des Etats tiers auprès de cette Communauté, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'accord du Conseil, relatif à l'agrément du Comte de CASA MIRANDA en qualité de Chef de la Mission de l'Espagne auprès de la Communauté Economique Européenne a été acquis à la date du 26 novembre 1960.

L'accord du Conseil a été communiqué par mes soins au Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire Général

F. DE SCHACHT
Directeur